



Séance : 10 septembre 2024
Numéro : 2
Objet : Adhésion de nouveaux membres

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix septembre,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 3 septembre 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
8 membres présents, 6 membres représentés, 13 membres absents.

Membres présents : ARTUS Michel, BELIERES-AZEMAR Bernadette, BESSIERE Jean-Louis, CALVET Jean-Louis, FEYBESSE Colette, GALTIER Philippe, GRIMAL Jean-Louis, REYNES Jean-Michel

Membres représentés : ABADIE-ROQUES Valérie, BORIES André, CAYLA Florence, CONSTANS Anne-Marie, FERAL Marielle, SERIN Thierry

Membres absents : AYGALLENQ Roland, CALMELS Anne, DAVID Sébastien, DESCOTTE Gérard, GARDE Jacques, GRIMAL Pierre, MARTY Paul, MASBOU Jean-Pierre, PRESNE Christine, RECOULES Yannick, SOLIER Anne-Claire, TRANNOIS Eric, VIDAL Jean-François

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président appelle le Comité Syndical à statuer sur une demande d'adhésion formulée depuis le dernier Comité Syndical en date du 11 juin 2024 : Commune de Brousse le Château.

En effet, cette entité a délibéré le 19 mars 2024 pour adhérer au SMICA.

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

ACCEPTE l'adhésion de la commune de Brousse le Château

SOLLICITE les services de la Préfecture pour rédiger un arrêté définissant le nouveau périmètre du syndicat,

AUTORISE son Président à signer toutes les pièces relatives au règlement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL